

## Programme de formation

### Les droits voisins du droit d'auteur

#### Objectifs :

Les droits voisins du droit d'auteur, reconnus aux artistes interprètes et aux producteurs de phonogrammes, ne sont pas homogènes quant à leur nature et quant à leurs bénéficiaires. Il est parfois difficile de prévenir les risques éventuels de violation de ces droits, notamment quand on diffuse un spectacle, une vidéo, une exposition qui contient des éléments protégés par des droits voisins. La formation clarifie tous ces aspects.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre ce qui est protégé par les droits voisins
- identifier les titulaires de droits voisins
- anticiper les risques de litiges
- adopter les bonnes pratiques contractuelles
- savoir comment être « producteur » de phonogramme

A l'issue de cette formation, la structure ou le service développera des réflexes préventifs et sera en mesure d'identifier et de gérer les problématiques liées aux droits voisins.

#### Publics et prérequis :

Cette formation est destinée à toutes les personnes qui sont confrontées au droit d'auteur et aux droits voisins au sein de compagnies ou de structures de diffusion, qu'elles occupent des positions décisionnelles ou opérationnelles. Elle est également ouverte aux agents des collectivités territoriales confrontés à ces questions.

#### Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports théoriques à des études de cas pratiques.

#### Durée :

7 heures.

#### Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

L'artiste interprète  
la définition légale  
l'exclusion de l'artiste de complément  
la distinction entre les notions d'artiste du spectacle et d'artiste - auteur

La distinction entre phonogramme et fixation audiovisuelle ou vidéogramme  
la définition légale

les différences de régimes juridiques  
le phonogramme publié à des fins de commerce

Le producteur de phonogramme  
la définition légale  
les usages

Le contenu des droits  
les droits moraux  
les droits patrimoniaux  
la durée de protection  
les exceptions aux droits

La relation avec le droit du travail  
le lien exprès apporté par le code de la propriété intellectuelle  
la qualification des rémunérations

Le contrat de production phonographique  
l'artiste principal et les autres artistes interprètes  
les pratiques contractuelles

Le contrat de production audiovisuelle  
la production de fictions  
la captation de spectacles  
les vidéos  
la synchronisation de phonogrammes dans des vidéogrammes

L'acquisition des droits  
le contrat individuel  
la gestion collective  
les sociétés de gestion collective

Le risque judiciaire  
les condamnations possibles en cas de violation des droits voisins  
la procédure

### **Validation des acquis et évaluation :**

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle

précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

**Documentation :**

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches techniques rédigées par l'intervenant et le livre L'Aide mémoire de La Scène : Droits d'auteur et droits voisins - Jean Vincent - 2016.